

**Commission** : Conseil de l'UE du Tourisme

**Problématique** : Comment gérer une croissance raisonnée du tourisme dans l'UE, entre opportunités et menaces ?

**Auteur** : France

La France représente un pays central de l'Union européenne ayant une population de 67,75 millions d'habitants, sa capitale Paris est caractérisée par la présence du siège du gouvernement. Son président depuis 2017, Emmanuel Macron, gouverne une République constitutionnelle avec son premier ministre Gabriel Attal. Elle est située en Europe occidentale, elle s'étend de la Méditerranée à la mer du Nord et à la Manche, ainsi que du Rhin à l'Océan Atlantique. Son territoire inclut des îles et des territoires répartis à travers le monde. Ses pays voisins comprennent le Royaume-Uni, la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, Monaco, Andorre et l'Espagne. Elle est l'un des États membres fondateurs de l'Union européenne et elle est également membre fondateur des Nations unies et l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU.

La France se classe au deuxième rang des puissances économiques en Europe et à la cinquième place à l'échelle mondiale. Depuis plus de 30 ans, elle demeure la première destination touristique mondiale. Ce secteur vital représente près de 8 % du PIB français et contribue à la création de 2 millions d'emplois. C'est ainsi qu'elle reconnaît l'importance vitale du tourisme pour son économie et culture. Elle est consciente des défis croissants liés à une croissance non maîtrisée du tourisme, tant au niveau national qu'europpéen, afin de concilier les opportunités économiques du tourisme avec la nécessité de préserver les ressources et les patrimoines.

Cette croissance du tourisme présente des défis complexes pour la France. Tout d'abord, une dégradation environnementale alarmante est constatée: depuis la COP21, l'urgence climatique s'intensifie, et le secteur touristique nécessite des améliorations car son expansion menace les ressources naturelles, l'environnement, ainsi que l'air, l'eau et les sols. L'activité touristique entraîne une augmentation des besoins en énergie, en nourriture en eau, ainsi qu'une production de déchets. Selon un rapport du WWF, 52 % des déchets en mer Méditerranée sont dus au tourisme balnéaire. De plus, l'industrie touristique est à l'origine de 5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. En outre, la croissance démographique en France engendre des déséquilibres importants, notamment dans les transports, les espaces publics et culturels, ainsi qu'une augmentation des nuisances sonores. Trois phénomènes caractérisent ainsi le tourisme en France : l'émergence d'une "tourismophobie", une gentrification croissante et une hausse des prix immobiliers.

La France est particulièrement concernée par la problématique puisqu'elle est la première destination mondiale mais elle possède un gros problème : 80% de l'activité touristique se concentre sur 20% de notre territoire. C'est ainsi qu'elle a comme objectif de promouvoir un équilibre entre les opportunités économiques et des menaces environnementales et socioculturelles associées à cette croissance. Pour faire face à ces enjeux, elle soutient fermement une approche coordonnée au niveau européen pour aborder ces défis. Elle a appuyé des initiatives telles que la Charte Européenne du Tourisme Durable, qui promeut un tourisme respectueux de l'environnement et des communautés locales entre pays européens. D'autre part, elle veut rester la première destination touristique et attirer des investisseurs du monde entier. C'est l'objectif du premier « sommet Destination France », on pourrait citer le président de la République Macron : « Nous devons multiplier les synergies entre les secteurs » et « penser à 5-10 ans pour remettre le tourisme sur les rails et que la destination France redevienne la première ».

La France a déjà pris des mesures concrètes pour promouvoir un tourisme durable. Afin d'assurer la reconquête et la transformation du secteur touristique à l'échelle nationale, le gouvernement a lancé le plan "Destination France", avec un engagement de plus de 1,9 milliard d'euros de financements publics sur les trois prochaines années. Ce plan se développe selon plusieurs axes : renforcement de la résilience et de la qualité du secteur, promotion d'une transformation durable avec des investissements dans les domaines écologique et numérique, et préservation ainsi que mise en valeur du patrimoine à travers tout le territoire. De même, elle a ratifié

plusieurs actes juridiques internationaux, tels que la Convention du Patrimoine Mondial de L'UNESCO (qui a son siège à Paris), pour protéger ses sites culturels et naturels qui réunit 194 Etats.

En conclusion, la France s'engage à promouvoir un tourisme dynamique et durable au sein de l'Union Européenne. Elle continue à développer fortement ce secteur clé pour son économie afin de continuer à être la première destination mondiale, tout en s'engageant avec la préservation de l'environnement, de la culture et des communautés. Notre pays croit fermement que la coopération européenne est essentielle pour relever les défis du tourisme, tout en saisissant les opportunités économiques qui en découlent. Notre pays adopte une position résolument europhile dans cette problématique, et s'engage à s'aligner sur les politiques, directives et normes européennes.